



## L'Institut Necker et la Fondation TOURRE s'associent pour soutenir la recherche contre le cancer - Remise du 1er Prix Institut Necker - Fondation TOURRE

**L'Institut Necker, association Loi 1901, et la Fondation Raymond TOURRE, fondation reconnue d'utilité publique, ont en commun de soutenir les chercheurs et leurs travaux, notamment dans le domaine de la cancérologie. Fédérant leurs idées et leurs ressources, elles ont décidé en 2012 de délivrer un prix pour récompenser un travail innovant, objet d'une ou plusieurs publications de haut niveau en cancérologie ou en immunologie, génétique ou infectiologie liée au cancer.**

Le prix est doté de 15 000 €. La lauréate 2012 est Céline CHARVET de l'Institut Cochin - INSERM U1016 - Département Immunologie/Hématologie ; elle exerce au sein de l'équipe « Activation lymphocytaire et synapse immunologique » sous la direction de Georges BISMUTH et d'Alain TRAUTMANN. La cérémonie de remise de Prix aura lieu le 17 janvier 2013.

### Céline CHARVET, lauréate 2012 du Prix Institut Necker - Fondation TOURRE

Le premier Prix Institut Necker - Fondation TOURRE a été décerné par un Conseil scientifique présidé par le Pr. Xavier NASSIF (Faculté de Médecine Paris Descartes - Unité de Pathogénie des Infections Systémiques UMR 1002) et composé notamment du Pr. Stefano MARULLO (Vice-Président du conseil scientifique de l'université Paris Descartes, Institut Cochin U1016 INSERM - UMR 8104 CNRS Pharmacologie cellulaire et moléculaire des récepteurs), de deux cancérologues Pierre-Laurent PUIG (Ecole Doctorale Médicament - Université Paris 5 Descartes - UMR S 775 Bases moléculaires de la réponse aux xénobiotiques) et Lionel LARUE (Institut Curie - CNRS UMR 3347 - INSERM U1021 Signalisation normale et pathologique de l'embryon aux thérapies innovantes des cancers). Le choix du Conseil scientifique a ensuite été soumis pour validation au Conseil d'Administration de la Fondation TOURRE, accompagné du Pr. Christian HERVE, Directeur du laboratoire d'éthique médicale et de médecine légale de la Faculté de médecine Paris Descartes. Le Prix, d'une valeur

de 15 000 €, récompense un jeune chercheur non contractuel travaillant dans un institut de recherche publique situé dans Paris.

Lauréate 2012, Céline CHARVET exerce au sein de l'Institut Cochin, INSERM U1016, département Immunologie/Hématologie, équipe A. TRAUTMANN/G. BISMUTH. Elle reçoit ce premier Prix Institut NECKER - Fondation TOURRE pour ses travaux sur l'enzyme sérine/thréonine GSK-3 (Glycogène Syntase Kinase-3) dont elle a mis en évidence le rôle dans l'induction du gène PUMA par la protéine p53. Ce processus intervient aussi bien dans les cellules hématopoïétiques, que dans des cellules de cancer de colon (HCT116) ou d'ostéosarcome (U2OS) possédant une voie p53 intacte.

Les recherches de Céline CHARVET ont permis de mettre en lumière un nouveau mécanisme par lequel GSK-3 constitue un facteur clé dans l'orientation d'une cellule vers une mort programmée lorsqu'elle a subi des dommages de son ADN. Ces résultats pourraient aussi ouvrir de nouvelles perspectives thérapeutiques dans le but de minimiser les effets secondaires associés aux thérapies anticancéreuses (radio-ou chimiothérapie), responsables de la destruction de cellules saines, hématopoïétiques ou intestinales notamment. Ces effets collatéraux, très fréquents, pourraient en effet être diminués grâce à l'inhibition pharmacologique de GSK-3, sans affecter la destruction de cellules cancéreuses dans lesquelles la voie p53 n'est plus fonctionnelle la plupart du temps.

### L'Institut Necker : 20 ans d'exercice au plus près des chercheurs

Précisons que l'Institut Necker est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, fondée en 1991. L'Institut a été créé comme la branche privée de la Faculté de Médecine Necker afin de répondre à divers appels d'offres internationaux pour la direction, la gestion, le contrôle, les recrutements de médecins et d'infirmières et l'enseignement médico-chirurgical de grands hôpitaux étrangers, principalement dans différents pays du Moyen-Orient.

Les contrats obtenus ont permis à l'Institut Necker d'investir la totalité des sommes recueillies - soit plus de 10 millions d'euros - dans la rénovation et l'équipement des laboratoires de recherche de la Faculté Necker. Depuis 2000, l'Institut assure la gestion financière d'institutions telles que la Conférence Nationale des Doyens des Facultés de Médecine et surtout la gestion des contrats de recherche privés obtenus à titre personnel, auprès d'institutions ou d'entreprises françaises ou étrangères, par les universitaires ou chercheurs INSERM ou CNRS. L'Institut Necker est à ce titre, en permanence, au nom des chercheurs, gestionnaire des fonds et employeur temporaire direct, sur CDD, de 100 à 150 chercheurs, ingénieurs ou techniciens, français ou étrangers (Etats-Unis, Angleterre, Suisse, Japon, Chine, Italie, Espagne, Portugal, Brésil, Venezuela, Argentine, Liban, Israël, Croatie...).

Depuis 2005, il s'est également constitué en Agence Indépendante d'Evaluation de la Recherche en biologie et médecine (AIERC), visant à identifier sur des bases scientométriques les disciplines et les axes de recherche les plus actifs ou les plus récents, ainsi que les chercheurs et les centres de recherche français les plus « actuellement » performants, de façon à aider les pouvoirs publics et les organismes étrangers à les repérer et les inciter à les soutenir préférentiellement. Il étudie également la place de la recherche française dans le monde, l'évolution des performances de la France et des autres pays dans les très grands journaux depuis 2000, et la valeur scientifique des responsables d'Agences et d'Instituts publics et celle des experts, nommés par le Gouvernement. L'Institut Necker a mis en ligne ses enquêtes 2007, 2008 et 2010 et publie chaque mois une nouvelle enquête portant sur l'un ou l'autre de ces sujets.

Fort de plus de vingt ans d'exercice, l'Institut poursuit aujourd'hui ses missions et porte ses objectifs sur :

→ le développement et le soutien des activités de formation et de recherche clinique et biologique dans les services et laboratoires hospitalo-universitaires et dans les unités de recherche institutionnelles, notamment du site

Necker - Enfants Malades ;

→ la mise en œuvre de toutes aides et services permettant l'animation de ces activités de formation, de recherche, de fonctionnement ou d'organisation hospitalière en France et dans les pays étrangers ;

→ la diffusion de la culture médicale française, en particulier les recherches développées avec le soutien de l'association dans les pays étrangers...

### La Fondation Raymond TOURRE

La Fondation Raymond TOURRE, reconnue d'utilité publique par le décret du Premier ministre du 9 février 2010, a vocation à soutenir la recherche fondamentale contre le cancer, principalement par la remise d'un prix annuel et l'attribution de bourses en faveur de post-doctorants.

Son fondateur, Raymond TOURRE (1926-2011), était lui-même atteint d'un cancer depuis plusieurs années, et avait pu prendre conscience de l'ampleur des progrès restant à accomplir dans le domaine de l'oncologie et notamment de la recherche institutionnelle. Souhaitant y participer activement, il avait ainsi décidé de donner une partie de ses biens, soit un capital de 1 000 000 €, pour la création d'une œuvre consacrée à la recherche fondamentale contre le cancer. Son fils unique, Michel TOURRE, poursuit aujourd'hui l'œuvre engagée.

La Fondation TOURRE s'impose comme la première fondation en France entièrement dédiée à la recherche fondamentale publique contre le cancer. Outre le Prix Institut Necker - Fondation TOURRE, elle attribue également la Bourse de recherche Lorenzo TOMATIS. Cette bourse, d'un montant de 30 000 €, est décernée à un chercheur post-doctorant exerçant ses fonctions dans un établissement public, et plus précisément dans un laboratoire de recherche fondamentale, spécialisé en cancérologie. Le lauréat 2011 est Thomas MAURIN (INSERM U1065 - C3M - Université de Nice Sophia Antipolis) dont les travaux portent sur les mécanismes moléculaires de l'expression de miRNA ou de shRNA...

**Pour en savoir plus :**  
Michel TOURRE  
michel.tourre@edimeta.fr

S. DENIS



# Décuplez

vos capacités d'applications en micro-volumes

BioDrop DUO - doublez vos capacités de dosage en micro-volume avec notre unique micro-compartiment d'échantillon intégré permettant de produire des dosages rapides avec une limite de détection inégalée de l'ADN de 1ng/μL PLUS un compartiment d'échantillon standard pour la révolutionnaire CUVETTE BioDrop, idéale pour les échantillons fortement concentrés. Découvrez une grande facilité d'utilisation grâce à un large écran tactile couleur haute résolution ainsi qu'un port USB afin de faciliter le stockage et le transfert des données, le tout combiné dans un appareil compact au design soigné.